



N^o 120

Le 26 mai 1989

NOMINATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE CANADIENS AUX GROUPES SPÉCIAUX CANADO-AMÉRICAINS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que d'autres Canadiens ont été désignés pour faire partie des groupes spéciaux binationaux appelés à trancher des différends en vertu du chapitre 18 de l'Accord de libre-échange.

Ces désignations, qui s'ajoutent aux quinze nominations du 25 janvier 1989, portent à vingt-cinq le nombre des personnes inscrites sur la liste dressée aux termes du chapitre 18.

Les groupes spéciaux prévus au chapitre 18 peuvent être établis lorsque la Commission mixte du commerce canado-américain n'a pu régler une question de façon satisfaisante par voie de consultations. Les groupes de cinq membres sont habilités à examiner toute question liée à l'Accord de libre-échange, à l'exception des différends concernant les droits antidumping et compensateurs ou les services financiers, qui sont assujettis à des mécanismes distincts. Les décisions de ces groupes ne sont pas contraignantes; elles peuvent toutefois l'être si la Commission a soumis la question à l'arbitrage. Dans le cas d'un différend découlant d'une mesure de sauvegarde prise en vertu du chapitre 11, la décision du groupe spécial est contraignante.

On se souviendra que le ministre Crosbie avait désigné le 30 décembre 1988 les personnes appelées à faire partie des groupes spéciaux chargés exclusivement du règlement binational des différends en matière de droits antidumping et compensateurs, conformément aux dispositions du chapitre 19 de l'Accord de libre-échange.

.../2

La liste complète des personnes désignées pour faire partie des groupes spéciaux prévus au chapitre 18 figure en annexe.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec:

Le Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
(613) 995-1874

LISTE DES CANADIENS DÉSIGNÉS POUR FAIRE PARTIE DES GROUPES
SPÉCIAUX BINATIONAUX CHARGÉS DU RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS EN
VERTU DU CHAPITRE 18 DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Annoncée le 25 janvier 1989

Douglas Arthur, consultant en commerce, C.D. Arthur &
Associates Inc., Ottawa.

Peter Burn, consultant en commerce, Grey Clark, Shih
Associates Ltd., Ottawa.

Marie-Josée Drouin, Directrice exécutive, L'institut Hudson
du Canada Inc., Montréal.

James Grandy, homme d'affaires, ancien sous-ministre de
l'Industrie et du Commerce, Ottawa.

Robert Johnstone, directeur exécutif, Ontario Centre for
International Business, ancien sous-ministre du
Commerce extérieur, Toronto.

James F. Kelleher, avocat en droit commercial,
Aird & Berlis, ancien ministre du Commerce
extérieur, Toronto.

Peter Lougheed, associé, Bennett Jones, ancien premier
ministre de l'Alberta, Calgary.

Armand de Mestral, professeur de droit et directeur du
Programme d'études supérieures, Droit du commerce
international, Université McGill, Montréal.

Gerald A. Regan, consultant en commerce et avocat,
ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse
et ancien ministre du Commerce extérieur, Ottawa.

Guy Saint-Pierre, président, Le groupe SNC, et ancien
ministre de l'Industrie et du Commerce, Montréal.

Thomas Shoyama, professeur invité, Administration publique,
Université de Victoria, ancien sous-ministre des
Finances, et ancien conseiller en économie pour
le gouvernement de la Saskatchewan, Victoria.

Murray Smith, directeur, Programme d'économie
internationale, Institut de recherches
politiques, Ottawa.

Frank Stone, principal chercheur associé, Institut de
recherches politiques, Ottawa.

Christopher Thomas, avocat en droit commercial, Ladner
Downs, et professeur de droit commercial,
Université de Colombie-Britannique, Vancouver.

Rodrigue Tremblay, professeur d'économie, Université de
Montréal et ancien ministre de l'Industrie et
du Commerce, Montréal.

Annoncée aujourd'hui

J. Gordon Coleman, C.R., avocat en droit commercial,
cabinet Tory, Tory, DesLauriers
et Binnington, Toronto.

Richard G. Dearden, avocat en droit commercial, Gowling et
Henderson, Ottawa.

John Knebel, avocat, cabinet Barr, Wensel, Nesbitt et
Reesor, Edmonton.

Bernard Landry, professeur, Université du Québec, ancien
ministre du Commerce extérieur, Montréal.

Pierre Laurin, directeur général, Merrill Lynch
Canada Inc., Montréal

Richard Lipsey, professeur en économie, Toronto.

Ursula Menke, consultant en recherches politiques,
Strategicon Inc., Ottawa.

Claude Simard, homme d'affaires, ancien ministre de
l'Industrie et du Commerce, Montréal.

Effie J. Triantafilopoulos, avocat en droit commercial,
Lyons Goodman Iacono Smith et Berkow,
Toronto.

Charles White, avocat, White Ottenheimer et Green,
St. John's.